



*L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.*

## PROTECTION DES ACTIFS

### 1. ÉNONCÉ

La direction de l'éducation et secrétaire-trésorière est responsable de veiller à ce que les actifs (biens matériels et financiers ainsi que l'information) du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (Conseil) soient protégés, bien entretenus et non compromis inutilement aux fins d'assurer le bon fonctionnement de ses écoles et de ses bureaux administratifs.

### 2. PRINCIPES DIRECTEURS

En matière de limitation de ses pouvoirs exécutifs, la direction de l'éducation et secrétaire ne doit pas :

- 2.1. Modifier le nom du Conseil ou modifier d'une manière importante son identité catholique et francophone dans la communauté;
- 2.2. Mettre en péril l'image publique ou la crédibilité du Conseil de façon à nuire à l'accomplissement de sa mission;
- 2.3. Permettre que le Conseil opère sans avoir souscrit à des polices d'assurances pour protéger :
  - 2.3.1 les membres du Conseil, le personnel, les bénévoles et les élèves proprement dit en matière de responsabilité civile (équivalente à la moyenne des assurances du genres souscrites par un conseil scolaire de taille comparable);
  - 2.3.2 les biens contre le vol et les accidents, couvrant 100 % de leur valeur de remplacement;
- 2.4. Négliger la protection des actifs contre la perte, le dommage ou le vol;
- 2.5. Permettre l'utilisation abusive des biens matériels ou négliger leur entretien adéquat;
- 2.6. Exposer indûment les biens financiers à des risques;
- 2.7. Manquer d'assurer que les fonds soient reçus, enregistrés ou distribués conformément aux directives ministérielles ainsi qu'aux normes établies par la firme de vérificateurs nommée par le Conseil;

- 2.8. Permettre au personnel de dévier des responsabilités prescrites dans la directive administrative [ADM 3.11 Achats de biens et de services](#) et des modalités prévues dans les directives administratives connexes;
- 2.9. Acquérir ou vendre des biens immobiliers sans l'autorisation du Conseil et du ministère de l'Éducation de l'Ontario.